



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**PACTE
» LOI
D'ORIENTATION
& D'AVENIR
AGRICILES**

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 14/04/2023

Pacte et projet de loi d'orientation et d'avenir agricoles : consultation du public

D'ici dix ans, plus d'un tiers des agriculteurs sera en âge de partir à la retraite. Afin d'imaginer les contours de l'agriculture de demain et relever les défis qui se présentent, Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire a lancé à la fin de l'année 2022 une grande concertation.

Celle-ci s'organise autour de quatre axes de travail :

- l'orientation et la formation ;
- l'installation ;
- la transmission ;
- l'adaptation et la transition face au changement climatique.

Ces travaux sont menés à l'échelle nationale, régionale ainsi qu'au sein des établissements d'enseignement agricole, en lien étroit avec Régions de France et avec l'appui de Chambres d'agriculture France.

Cette large concertation permettra de préparer un Pacte et une loi et d'orientation et d'avenir agricoles pour répondre avec ambition aux impératifs de renouvellement des générations, des transitions en agriculture dans un objectif de souveraineté agricole et agroalimentaire.

Dans le cadre de l'élaboration du Pacte d'orientation et d'avenir agricoles, le ministre Marc Fesneau a souhaité compléter ces échanges avec le lancement d'un questionnaire à destination du grand public.

[La consultation publique est accessible en ligne jusqu'au 30 avril 2023 sur le site :](https://agriculture.gouv.fr/)

<https://agriculture.gouv.fr/>

Contacts presse

Service de presse de Marc Fesneau
Tél : 01 49 55 59 74
cab-presse.agriculture@gouv.fr

Service de presse du ministère
Tél : 01 49 55 60 11
ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture
et de la Souveraineté alimentaire
Hôtel de Villeroy
78 bis rue de Varenne
75007 Paris
www.agriculture.gouv.fr
@Agri_Gouv